

*ciera*

---

Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne

## Rapport d'activités 2002

Avec le soutien du DAAD et du Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche (Délégation aux relations internationales et à la coopération)

7, rue Huysmans F-75006 PARIS – Tél : 01 53 63 31 50 – Fax : 01 53 63 31 50 –  
E-mail : [info@ciera.fr](mailto:info@ciera.fr) - Site web : [www.ciera.fr](http://www.ciera.fr)

I- Formation.....	p.4
A- Séminaires	
B- Journées d'études	
C- DESS	
D- Projet de master	
E- Séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs	
II- Etudiants du CIERA.....	p.7
III- Soutien à la formation et à la recherche.....	p.7
A- Aides à la mobilité	
B- Soutien à l'organisation de manifestations scientifiques	
C- Colloques organisés par le CIERA	
D- Enquête sur la recherche française sur l'Allemagne	
IV- Coopération extérieure.....	p.13
➤ Séminaire « Mémoire et oubli » de la Studienstiftung des deutschen Volkes et du DAAD	
➤ Université d'été de l'UFA	
➤ Université d'été du ZVGE et du Frankreichzentrum de Berlin	
V- Publication.....	p.13
VI- Information et communication.....	p.14
➤ Fichier de diffusion	
➤ Site web du CIERA	
➤ Participation au forum franco-allemand de Mayence en octobre 2002	
VII- Organisation administrative et budgétaire.....	p.14
A- Constitution des instances du GIP	
B- Mise en place du bureau et d'une équipe administrative	
C- Adoption d'un règlement intérieur	
D- Equipement	
XIII- Bilan budgétaire et financier.....	p.16
A- Eléments d'analyse	
B- Répartition des grands postes de dépenses	
C- Résultat du compte financier	

Annexes : Liste des établissements membres ; liste des membres du conseil d'administration ; liste des membres du conseil scientifique ; liste des membres du comité de pilotage.

Le présent rapport porte sur la première année d'activité du CIERA. Créé, à la suite d'un appel d'offre conjoint du Ministère de l'Éducation nationale et du DAAD, par décret paru au Journal officiel du 7 décembre 2001, le CIERA a la forme juridique d'un groupement d'intérêt public (GIP). La mise en place des instances statutaires du groupement s'est étalée sur une bonne partie de l'année 2002. Le 4 avril, le conseil d'administration du CIERA s'est réuni en séance constitutive. Il a procédé à l'élection, en son sein, d'un président, avant de nommer le directeur du GIP et les membres du conseil scientifique.

Le conseil scientifique s'est réuni le 14 octobre sous la présidence d'Yves Duroux. Après avoir pris connaissance du premier train d'activités du CIERA, il s'est prononcé sur les orientations scientifiques générales du groupement, sur les mesures concrètes prises pour mettre en œuvre ces orientations ainsi que sur le programme proposé pour l'année à venir. Ses conclusions font l'objet d'un rapport particulier adressé aux membres du conseil d'administration.

Parallèlement au processus de constitution formelle du GIP, le CIERA s'est attelé à la réalisation du programme qui a présidé à sa création. Dès la rentrée universitaire 2001, il a réuni, en destination des étudiants des deux sites parisien et rhône-alpin, une offre de formation groupée comportant en particulier des séminaires et des journées d'études. Il a également lancé les premières opérations de soutien à la formation et à la recherche, à travers notamment les aides à la mobilité de jeunes chercheurs. L'année universitaire 2001-2002 a donc été une période de démarrage progressif. Elle a permis, d'une part, de rôder et de mettre à l'épreuve les formes et les modalités d'intervention envisagées au moment de la création et, de l'autre, de procéder aux réajustements nécessaires à une meilleure adéquation entre les objectifs et les moyens mis en œuvre. Ce processus d'adaptation a maintenant atteint un premier palier. A partir de là, il est possible d'affiner tout en le développant le dispositif existant et de s'engager dans la réalisation d'autres volets du programme, en particulier dans le domaine de la documentation et de l'information scientifique. Cet élargissement du champ d'action du CIERA reste cependant soumis à un renforcement en ressources humaines.

Du point de vue chronologique, ce rapport d'activité couvre, en principe, l'année 2002. Dans la mesure où une partie des manifestations organisées par le CIERA est liée au calendrier de l'année universitaire, certaines des activités décrites remontent à la rentrée 2001, alors que d'autres ouvrent vers le premier semestre de l'année 2003. Pour l'activité scientifique et pédagogique, les limites chronologiques de l'année civile sont donc dépassées des deux côtés. En revanche, les opérations de soutien à la recherche et à la mobilité des chercheurs, de même que toute la partie budgétaire concernent uniquement l'année 2002, qui constitue l'année de référence.

## I- FORMATION

Le programme de formation du CIERA s'articule autour de quatre axes thématiques :

- Organisation politique, sociale et enjeux économiques
- L'Allemagne et la question européenne
- Pratiques culturelles, ordres symboliques
- Savoirs disciplinaires, philosophie, épistémologie

Par ailleurs, les activités de recherche et d'enseignement sont fédérées par deux thèmes transversaux : l'Etat d'une part, le fait religieux et le confessionnalisme d'autre part.

Parmi les opérations de formation réalisées, on distingue entre les activités menées, au sein des établissements partenaires, au titre du CIERA et les initiatives propres du CIERA qui associent l'ensemble des ses membres.

En complément de cette formation à la recherche et par la recherche, le CIERA intègre dans son offre des programmes à finalité professionnelle de niveau DESS afin d'établir des passerelles entre ces deux types de cursus.

### A- Séminaires

En 2002, les séminaires, qui s'adressent à des étudiants de 3<sup>ème</sup> cycles, ont été organisés directement au sein des établissements membres. Ils ont fait l'objet d'une procédure d'accréditation par le comité de pilotage du CIERA et ont porté sur l'Allemagne, les relations franco-allemandes et la place de l'Allemagne en Europe. Certains séminaires ont été mis en place en partenariat avec les établissements membres et non membres du CIERA.

41 séminaires ont été retenus cette année par le comité de pilotage.

- **Organisation politique, sociale et enjeux économiques** : L'économie allemande au temps des réformes (Lyon II) ; Sociologie de la flexibilité (EHESS) ; Entreprise et travail en Europe occidentale et aux Etats-Unis au XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles (EHESS) ; Politique et société : histoire de l'Autriche dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle (EHESS) ; Constructions et représentations savantes de la Nation - Europe centrale, XIX<sup>ème</sup> siècle (EHESS) ; Les noblesses européennes au XIX<sup>ème</sup> siècle (Paris IV).
- **L'Allemagne et la question européenne** : L'européanisation des systèmes politiques (IEP de Grenoble) ; Les recompositions des systèmes partisans (IEP de Grenoble) ; L'Europe des valeurs politiques (IEP de Grenoble) ; Sociologie de la citoyenneté : citoyenneté nationale et citoyenneté européenne (EHESS) ; Figures de l'internationalisme (EHESS) ; Action publiques et territoires (EHESS) ; Le débat sur l'Europe sous la République de Weimar (EHESS / Université Lyon II) ; Les systèmes de régulation économique et sociale européens (Allemagne, France, Grande-Bretagne) de l'industrialisation à la mondialisation (Université Cergy-Pontoise) ; L'Allemagne dans l'espace économique européen et mondial : vers la fin du modèle rhénan ? (Université Cergy-Pontoise) ; Les défis de l'unité européenne depuis 1945 (Université Cergy-Pontoise) ; Recherches sur le système européen de 1815 à 1871 (Université Paris IV), Recherches sur le système européen de 1914 à 1945 (Université Paris IV) ; France et Allemagne dans le cadre de l'Europe, 1949-2001 (Université Paris IV)
- **Pratiques culturelles, ordres symboliques** : Théories de l'art. Le site et le paysage. Constructions, déconstructions (ENS-LSH) ; Art et communication : théories et pratiques (ENS-LSH) ; Histoire sociale et identités confessionnelles : l'exemple de l'Allemagne (Université Lyon II) ; Progrès et critique du progrès en Allemagne au XVIII<sup>ème</sup> siècle (Université Lyon II) ; Histoire et idéologie de l'art contemporain – Exigence démocratique et activités artistique, XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles (EHESS) ; Histoire socio-culturelle des relations franco-allemandes (XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles) – Historiographie franco-allemande et transferts culturels (EHESS) ; Histoire des pratiques culturelles et sociales de la musique, XVIII<sup>ème</sup>-début XIX<sup>ème</sup> siècles, Lieux et espaces musicaux (EHESS) ; Musique et vie

musicale en France au XIX<sup>ème</sup> siècle (EHESS) ; Sémiotique des cultures, communication interculturelle et nouvelles technologies de l'information (EHESS) ; Photographie et histoire (EHESS) ; Bertolt Brecht. Théorie et pratique du théâtre (Université Paris IV) ; Atelier d'analyse de films : Montrer l'autre et le faire vivre : l'homosexuel(le) dans le cinéma allemand (EHESS).

- **Savoirs disciplinaires, philosophie, épistémologie** : Etat, religion et sécularisation dans la tradition philosophie allemande (ENS-LSH) ; L'autonomisation des disciplines : la naissance de la science politique et de la sociologie (ENS-LSH / Université Lyon II / EHESS) ; Approches nouvelles de la sociologie de l'action : le champ allemand (Université Lyon II) ; Histoire et historiographies allemandes (séminaire commun EHESS, Paris VII, Paris I) ; Herméneutique et traditions savantes. Théories de la connaissance historique. Walter Benjamin (EHESS) ; L'Allemagne à l'épreuve de la Volkskunde : entre conservatisme et révolution (EHESS) ; Histoires croisées. Les savoirs dans la constructions des sociétés nationales, Europe centrale-Russie-Allemagne, 1750-1850 (EHESS) ; Histoire des disciplines du texte (EHESS) ; « Processus de civilisation » et histoire. Lectures croisées (EHESS) ; La philosophie allemande face au phénomène totalitaire (Université Paris IV).

Par ailleurs, deux séminaires méthodologiques ont été mis en place au sein de l'EHESS : cours de langue destiné aux doctorants et atelier de doctorants.

Il est prévu pour l'année 2003-2004 de développer davantage de séminaires élaborés en commun par deux à trois enseignants-chercheurs du CIERA. Par ailleurs, des journées ou demi-journées de doctorants consacrées à la présentation de travaux de recherche par les doctorants et à une discussion autour d'un thème commun devraient voir le jour en 2003-2004.

## **B- Ouverture du DESS de commerce et management franco-allemand**

La mise en place du CIERA a suscité la création d'un nouveau DESS à l'université de Cergy-Pontoise. Après avoir reçu l'habilitation dans le courant de l'année 2002, le DESS de commerce de management franco-allemand a pu être ouvert dès la rentrée de septembre 2002 et accueille pour cette promotion 10 étudiants. Ce programme conjugue une formation au commerce international et aux affaires, une étude approfondie des structures économiques et du management des entreprises en Allemagne, une approche concrète de la communication interculturelle et de la coopération professionnelle dans le contexte franco-allemand et une pratique intensive de l'allemand et de l'anglais.

## **C- Projet de master franco-allemand « Etudes interdisciplinaires en sciences humaines et sociales »**

Ce master a été élaboré durant l'année 2002 conjointement par l'ENS-LSH, l'Université Lyon-II, le Frankreich-Zentrum de l'Université de Fribourg dans le cadre du CIERA. Les étudiants français et allemands inscrits dans ce programme devront, entre autres, suivre des séminaires (40h) et quatre journées d'études choisis dans l'offre du CIERA. Bien que la procédure d'habilitation par le MJENR soit encore en cours, ce programme a suscité de nombreuses demandes d'information de la part d'étudiants français et allemands. Il offre un bon exemple du rôle que peut jouer le CIERA comme élément fédérateur et producteur de synergies en matière de formation.

## **D- Journées d'études**

Les journées d'études du CIERA constituent un élément fondamental de son dispositif de formation et de recherche. Elles ont une double fonction : intégrer les doctorants et jeunes chercheurs et mettre en valeur les activités de recherche du CIERA. Elles répondent à un souci pédagogique clairement affirmé. Les étudiants inscrits au CIERA doivent en effet suivre quatre de ces journées par an.

Leur thématique s'articule autour de l'un des deux axes de recherche que le CIERA s'est fixés jusqu'en 2004 : l'Etat, d'une part, et le fait religieux, d'autre part.

Sept journées d'études ont été élaborées pour 2002-2003 :

- Etat, action publique et sciences sociales (EHESS)
- Crise du fédéralisme ? Crise du modèle économique ? L'Allemagne à la croisée des chemins (Université Lyon II)
- Minorité et fait confessionnel hier et aujourd'hui (EHESS/CNRS)
- Rituels politiques et ritualisations en RDA et dans les nouveaux Länder (Université Lyon II)
- Ordre urbain et politiques de sécurité en France et en Allemagne (Université Lyon II)
- Conceptions européennes de la citoyenneté : intégration nationale et intégration européenne (ENS-LSH)
- Les Eglises et le nazisme (CNRS)

Chacune de ces journées est organisée par des enseignants-chercheurs des neuf établissements membres et rassemble entre vingt et quarante participants, étudiants et chercheurs venant non seulement des établissements membres du CIERA, mais également d'autres universités.

Pour l'organisation de journées d'études de l'année 2003-2004, un appel d'offre a été publié sur le site web du CIERA. Cet appel est ouvert à tout enseignant-chercheur, qu'il vienne ou non d'un établissement membre du GIP. Les propositions seront soumises au comité de pilotage. Il est prévu également de développer des journées d'études « junior ».

## **E- Séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs**

Répondant à une double exigence d'interdisciplinarité et d'ouverture internationale, ce séminaire a pour objectif d'offrir un lieu de réflexion, de discussion et d'échange à des doctorants et jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales, venant autant de l'université française que d'universités allemandes ou européennes, autour d'un thème commun.

Pour l'année 2002, le séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs a été consacré aux « Questions d'échelles ». Il s'est déroulé sur trois jours (25-28 septembre 2002) à Saint-Germain au Mont d'Or, près de Lyon, en associant les présentations de vingt-un jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) à six interventions de chercheurs « senior ». Face au nombre important de candidatures reçues (plus de soixante-dix), et ce malgré la date tardive de l'appel d'offre, le comité de sélection a décidé de proposer à cinq candidats de participer à cette manifestation à titre d'« auditeur », c'est-à-dire sans présenter de travaux.

L'évaluation, par les participants, de ce premier séminaire a été très positive. Ils ont non seulement apprécié la possibilité de travailler ensemble de manière intensive sur un sujet, mais également d'entrer dans un réseau international de jeunes chercheurs. Le succès de ce séminaire est lié au fait qu'il a été le fruit d'une réflexion conceptuelle permettant à la

fois une véritable confrontation interdisciplinaire et un enrichissement réciproque des questionnements.

En 2003, le séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs portera sur le thème «Travailler les représentations ». Il se déroulera au Moulin d'Andé (Eure).

## **II- LES ETUDIANTS DU CIERA**

Parmi les étudiants auxquels le CIERA a apporté son soutien durant sa première année d'existence, on peut d'ores et déjà comptabiliser soixante-neuf étudiants, répartis entre les boursiers, les participants au séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs et les étudiants du DESS de langue et commerce international et du DESS de commerce et management franco-allemand de l'université de Cergy Pontoise.

Boursiers 2002 : 25

Participants séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs 2002 : 24

Etudiants DESS Cergy : 20

A la fin de l'année 2002, il a été proposé aux étudiants qui le souhaitent de solliciter directement une inscription au CIERA. Ils doivent alors remplir un dossier de candidature téléchargeable sur le site web du CIERA qui est examiné par le comité de pilotage. S'ils suivent 40 h de séminaires parmi ceux accrédités par le CIERA et quatre journées d'études, ils peuvent obtenir le certificat du CIERA.

A l'avenir, il conviendra de renforcer les liens transversaux entre les disciplines et les établissements, afin d'améliorer les conditions d'existence d'un vivier d'étudiants et de créer un pôle d'attraction pour l'ensemble des doctorants et jeunes chercheurs travaillant en lien avec l'Allemagne. A ce titre, l'éclatement géographique des sites n'étant pas propice à des rencontres régulières, il serait souhaitable de pouvoir bénéficier à Paris et à Lyon d'un lieu d'accueil qui serait à la fois lieu d'information, de production et d'échanges intellectuels.

## **III- LE SOUTIEN A LA FORMATION ET A LA RECHERCHE**

### **A- Aides à la mobilité**

Dès 2001, le CIERA a mis en place un système d'aides à la mobilité pour les doctorants et post-doctorants grâce à un financement anticipé du DAAD. Cette première session avait attiré dix-sept candidatures sur lesquelles sept avaient été retenues par la commission de sélection.

L'année 2002 a permis d'affiner la procédure : précision des conditions et modalités de la candidature dans l'appel d'offre, organisation de la commission de sélection, affinage des critères de sélection.

#### **1. Conditions et modalités de la candidature**

En 2002, l'appel d'offre concernant l'attribution d'aides à la mobilité a été diffusé par voie postale et par voie d'affichage ainsi que par voie électronique.

Quatre catégories ont été définies : aide à la mobilité pour les doctorants bénéficiant d'une allocation de recherche, aide à la mobilité pour les doctorants ne disposant d'aucune source de financement, aide à la mobilité pour les post-doctorants, aide à la mobilité pour les stagiaires (à partir du niveau maîtrise). Pour les trois premières catégories, le principe a été retenu de ne pas considérer les candidatures d'étudiants en maîtrise ou en DEA. Ces quatre catégories correspondent à trois taux d'aide à la mobilité : 610 €/mois pour les stagiaires et les doctorants déjà allocataires de recherche, 1220€/mois pour les doctorants sans aucune autre ressource, 1525 €/mois pour les post-doctorants. La durée proposée est de trois à douze mois, sauf pour les bourses de stages où elle est de six mois maximum. En pratique, les bourses n'ont jamais été attribuées pour plus de six mois. La commission de sélection a le souci d'assurer un suivi régulier des candidats en les obligeant à représenter un dossier actualisé avec un état d'avancée de leurs travaux pour un éventuel renouvellement. Lorsque les projets ne paraissaient pas nécessiter une durée importante, des durées inférieures à trois mois ont été accordées.

Les appels d'offre pour les sessions de l'année 2002 ne faisaient pas explicitement mention de la nécessité de mener des recherches en Allemagne (ou dans un autre pays germanophone). Ce point a été précisé depuis afin d'éviter des candidatures mal ciblées.

Quatre formulaires de candidature, correspondant aux quatre catégories d'aide ont été élaborés. Ils sont téléchargeables sur le site du CIERA.

Deux sessions par an sont organisées : l'une en janvier, l'autre en juin.

## 2. Organisation de la commission de sélection

La commission de sélection est composée des membres du comité de pilotage, du directeur du bureau parisien du DAAD, du président du conseil scientifique pour la dernière session de 2002, et du bureau du CIERA. Pour les sessions suivantes, il a été décidé d'associer deux autres membres du conseil scientifique, entre autres pour assurer la représentation de disciplines comme le droit et l'économie, absentes du comité de pilotage. Après avoir discuté sur la possibilité de réduire le nombre de personnes participant à cette commission afin d'en alléger l'organisation, il a été décidé de maintenir la commission dans sa composition actuelle. Elle a jusqu'à présent fonctionné de manière tout à fait satisfaisante, reflétant l'équilibre interdisciplinaire du CIERA. Les décisions ont été prises dans la plupart des cas dans un large consensus.

## 3. Critères de sélection

Les critères d'attribution portent sur :

- a. la qualité scientifique du projet
- b. l'état d'avancement du travail de recherche
- c. l'institution de rattachement en France
- d. le lieu d'accueil en Allemagne

La commission de sélection a été confrontée à plusieurs types de questions : comment miser sur le dossier d'un doctorant en début de thèse dont le projet n'est pas toujours à maturité, tout en encourageant fortement une meilleure formation des jeunes chercheurs sur l'Allemagne ? Quelle position adopter face aux



doctorants n'ayant jamais pu obtenir de financement leur permettant d'avancer leurs travaux à un rythme satisfaisant ? Doit-on soutenir un doctorant dont l'allocation de recherche est venue à terme et qui sollicite une aide du CIERA principalement pour aborder la phase d'écriture de sa thèse ?

Comment s'intégrer dans un système déjà existant (allocations de recherche, bourses du DAAD, bourses du centre Marc Bloch, bourses Lavoisier, bourses des différentes fondations allemandes...) ? Quelle est la spécificité des bourses du CIERA ? Doit-on miser sur un nombre limité de très bons dossiers en offrant un financement garanti sur la durée ou faut-il mieux répartir les bourses ?

#### 4. Résultats

	2001	1ère session 2002	2ème session 2002
Candidatures	17	27	57
Catégorie1			9
Catégorie2			2
Catégorie3	12	22	28
Catégorie4	3	5	9
Hors-catégorie	2	0	9
Candidatures retenues	7	11	16
Catégorie1	1	3	4
Catégorie2			0
Catégorie3	5	7	8
Catégorie4	1	1	2
Hors-catégorie	0	0	0
Unités	39,5	77	104
<b>Montant total en €</b>	<b>24095</b>	<b>46970</b>	<b>63440</b>

Catégorie 1 : doctorants bénéficiant d'une allocation

Catégorie 2 : stages

Catégorie 3 : doctorants

Catégorie : post-doctorants

1 unité : 610 €

NB : Lors de la deuxième session 2002, deux étudiants dont la candidature avait été retenue se sont désistés.

La répartition des bourses par établissements montre une forte concentration dans les établissements parisiens, qui ne sont cependant pas limités aux établissements membres du GIP. L'IEP, Paris III et Paris I à un degré moindre sont aussi bien représentés. Douze établissements différents dans la région parisienne ont eu des candidats, sept d'entre eux ont été servis. L'EHESS concentre le plus grand nombre des demandes, mais sa part dans l'ensemble tend à fléchir avec l'accroissement du nombre de demandes. La dernière session a marqué un accroissement sensible des candidatures provinciales, à la hauteur certes encore modeste d'un tiers des demandes parisiennes, mais avec un taux de réussite de moitié. Huit établissements sont concernés, dont quatre avec une bourse attribuée, un seul d'entre eux (Université Lyon II) étant membre du GIP. La dernière session a été marquée aussi par l'apparition de candidatures d'étudiants provenant d'universités allemandes (dont certains en cotutelle dans une université française)

qui n'ont pas été retenues, le financement de séjours de recherche en France, lorsqu'il s'agit de travaux principalement voire exclusivement consacrés à la France, n'étant pas apparu au comité comme correspondant aux missions du CIERA, sans qu'une position de principe définitive ait été adoptée.

La répartition des candidats par discipline traduit une diversité croissante. La première session reflétait une forte représentation de l'histoire et de la science politique, liée au poids des candidatures de l'EHESS et de l'IEP de Paris. Les sessions ultérieures se sont ouvertes à la philosophie, à la sociologie, à un degré moindre à la géographie et au droit, l'économie restant en revanche quasi-absente. La germanistique a connu une croissance importante à la troisième session, avec un taux de réussite conforme à la moyenne. Les disciplines ont été servies dans une proportion à peu près semblable, seule la philosophie étant assez régulièrement écartée : la plupart de ses candidatures ne sont pas, en l'absence d'un véritable travail de terrain, apparues convaincantes quant à la nécessité d'un séjour de recherche en Allemagne. La diversité des disciplines concernées a posé parfois certains problèmes d'appréciation à la commission des aides à la mobilité, qui ne comptait pas en 2002 en son sein de représentants du droit ou de l'économie par exemple. Ces obstacles vont être levés pour les sessions à venir grâce à la participation de membres du conseil scientifique à cette commission.

## **B- Soutien à des manifestations scientifiques**

Les partenaires du CIERA ont décidé de prévoir la possibilité d'accorder des soutiens ciblés à des opérations scientifiques. Jusqu'à présent, deux rubriques ont été ouvertes : l'une pour actions de soutien à l'organisation de colloques, l'autre pour des actions de soutien à la publication et à la traduction.

Le CIERA a contribué en 2002 à l'organisation de deux colloques :

- « Travail, entreprises et territoires en Europe communiste et post-communiste », Paris, CERI, 7 juin 2002, responsable : François Bafoil.
- « L'Allemagne dans le droit public européen de 1648 à 1990 », Paris, Université Paris IV/Institut Universitaire de France, 22-23 novembre 2002, responsable : Georges-Henri Soutou.

Concernant les publications, le CIERA a participé au financement du recueil « *Spiel ohne Grenzen ? Zum Deutsch-Französischen Transfer in den Geistes- und Sozialwissenschaften* », Fritz Nies (éd.), Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2002.

Pour l'année 2003, le soutien à l'organisation de colloques fait l'objet d'un appel d'offre spécifique sur le site web du CIERA. Concernant les publications et les traductions, les procédures restent à mettre en place, notamment à travers la création d'un comité de lecture.

## **C- Colloques organisés par le CIERA**

Deux colloques ont été organisés par le CIERA en 2002 : les Assises de la recherche française sur l'Allemagne (CNRS, 15-16 mars 2002, responsable : Bénédicte

Zimmermann) et un colloque dont le thème était « Formation des élites et coopération franco-allemande » (Goethe Institut Paris, 6-7 décembre 2002, responsables : Hervé Joly, Werner Zettelmeier).

## 1. Les Assises de la recherche française sur l'Allemagne

Les 6 et 7 juillet 2001 ont eu lieu, à l'Université technique de Berlin, les « Assises de la recherche allemande sur la France d'aujourd'hui ». Il s'agissait de faire un inventaire le plus précis possible de la place et de la spécificité de l'objet « France » dans les sciences sociales et humaines allemandes, de suivre, discipline par discipline, les évolutions relevées au cours des dernières années, de faire ressortir les points forts et les points faibles, enfin de tirer de ce diagnostic quelques conclusions sur les besoins en la matière et sur les moyens d'y répondre. L'opération a suscité un réel intérêt, aussi bien chez les universitaires, jeunes chercheurs et étudiants avancés que chez les représentants des institutions politiques et partenaires de la recherche (notamment les grandes fondations).

Mais l'entreprise n'avait de sens véritable que si elle s'inscrivait dans une perspective de réciprocité, c'est-à-dire si elle était suivie d'une opération équivalente française se proposant de faire le point sur la recherche française portant sur l'Allemagne. Cette tâche a été confiée par le Ministère de la Recherche au CIERA. Les Assises françaises ont eu lieu les 15 et 16 mars 2002. Elles ont réuni une centaine de chercheurs français et allemands essentiellement, mais également une dizaine de spécialistes de l'Allemagne venant d'autres pays européens.

A la différence des Assises allemandes, les Assises françaises ont davantage cherché à croiser perspectives allemande et française aussi bien dans l'organisation des enquêtes préalables que dans la présentation des résultats. La participation de spécialistes européens venant de pays tiers répondait à cet objectif. Il s'agissait d'abord de démultiplier les regards sur les réalités allemandes et de fournir des points de comparaison utiles. Cette présence devait ensuite contribuer à éviter les écueils méthodologiques du bilatéralisme qui se réduit trop souvent à un système spéculaire ou à une machine à produire des oppositions. Enfin, elle devait permettre d'ouvrir vers l'Europe à au moins deux niveaux, celui des problématiques et celui des prolongements souhaitables de l'enquête vers d'autres partenaires de l'Union.

Indépendamment de leur objet allemand ou franco-allemand, les Assises ont constitué une initiative pilote à plusieurs égards :

- En croisant systématiquement les regards, elles ont permis de mieux identifier aussi bien les interactions des deux milieux de recherche que les équipes et chercheurs, de plus en plus nombreux, qui échappent aux étiquetages nationaux.
- En posant la question du rapport entre disciplines et objet spatial ou régional, elles ont fourni des éléments d'appréciation de la question des « aires culturelles », du croisement entre entité territoriale et entité disciplinaire.
- En définissant la place de chacune des disciplines au sein d'un dispositif de recherche français et allemand, elles ont permis d'éclairer des pratiques disciplinaires et nationales face à des défis méthodologiques communs comme la comparaison ou les études de transfert.

- En faisant une place importante aux questions de formation et au rôle des jeunes chercheurs, elles visaient à mieux cerner les problèmes d'articulation des espaces de recherche respectifs dans la perspective d'une européanisation de la formation doctorale et post-doctorale.

## 2. Colloque « Formation des élites et coopérations franco-allemandes »

Pour ce premier colloque « grand public » du CIERA, le parti a été pris d'élargir le cercle des participants habituels aux échanges franco-allemands en privilégiant l'angle comparatiste : des spécialistes des élites des deux pays ont pu ainsi confronter leurs perspectives et résultats. La première demi-journée a réuni des interventions d'historiens autour des modalités propres à chaque pays de constitution des élites nationales aux XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles. La seconde a rassemblé des sociologues et politologues autour de la question de la survivance aujourd'hui des différences nationales dans la formation et le recrutement des élites. La troisième a évoqué, autour notamment de spécialistes des sciences de gestion et de sociologues, les conditions de la coopération de ces élites au recrutement différent dans le cadre particulier des entreprises franco-allemandes, aussi bien du point de vue patronal que syndical. Les communications ont été suivies de débats animés auxquels le parti pris d'un nombre restreint d'intervenants a laissé une place importante.

Deux défections de dernière minute chez les dirigeants d'entreprises (Daniel Goeudevert, ex-directeur général de Volkswagen et Jean-Louis Gergorin, vice-président d'EADS) ont conduit à modifier l'orientation du débat prévu entre acteurs des coopérations franco-allemandes. Les invités présents ont cependant réussi, par la qualité de leurs interventions, à donner une dimension particulièrement intéressante à cet échange. Le consultant Jochen-Peter Breuer a notamment fait part de sa riche expérience de formateur pour les coopérations franco-allemandes. La présence de deux responsables syndicaux de premier plan (Jean-François Troglie pour la CFDT et Werner Bischoff pour l'IG Bergbau Chemie Energie) a donné lieu à un dialogue passionnant sur les conditions de l'adaptation du syndicalisme aux évolutions économiques actuelles.

### **D- L'enquête sur la recherche française sur l'Allemagne**

Les Assises de la recherche française sur l'Allemagne ont marqué la première étape d'une enquête de plus grande ampleur visant à répertorier les chercheurs, laboratoires de recherche, écoles doctorales travaillant sur l'Allemagne et/ou en coopération avec des équipes et chercheurs allemands. Cette enquête doit conduire à l'établissement d'un annuaire et d'une banque de données mise en ligne sur le site du CIERA. Ce travail, soutenu par le Ministère de la Recherche, est mené par Anne-Marie Saint-Gille (Lyon II) en collaboration avec Renaud Baumert, doctorant de l'IEP de Paris, recruté à cet effet sur un contrat de vacations.

## IV – COOPERATION EXTERIEURE

Parmi les manifestations co-organisées avec des institutions extérieures, il convient de mentionner en particulier trois opérations menées avec des partenaires allemands :

- Le séminaire « Mémoire et oubli » qui a eu lieu à Paris (EHESS) du 6 au 9 juin 2002, à l'initiative de la Studienstiftung des deutschen Volkes et du DAAD.
- L'université d'été organisée par l'Université Franco-Allemande en juillet 2002 à Berlin.
- L'école d'été « La civilisation européenne, concept et pratiques », organisée à Berlin du 2 au 7 septembre 2002, conjointement par le Zentrum für vergleichende Geschichte Europas, le Frankreichzentrum de l'Université technique de Berlin.

Le CIERA a été sollicité par l'Université Franco-Allemande pour co-organiser l'université d'été qui se tiendra à Lyon en juillet 2003.

## V – PUBLICATIONS

En 2002, le CIERA a été à l'origine de deux publications :

- Les travaux des journées d'études organisées par Jean-Marie Valentin et Patrice Veit à l'Université de Paris IV les 23 et 24 novembre 2001 sur « La professionnalisation dans l'Empire : Etats, sociétés, cultures religions aux XVI<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècles » ont été publiés dans la revue d'*Etudes germaniques* (n° 3, juillet-septembre 2002 ).
- Les actes des Assises de la recherche française sur l'Allemagne (15-16 mars 2002) ont été publiés dans un numéro hors-série de la revue *Allemagne d'aujourd'hui* (novembre 2002), avec le concours du CIERA. Ce numéro a été diffusé d'une part à tous les abonnés de la revue par l'intermédiaire des Presses du Septentrion. D'autre part, le CIERA a diffusé environ 400 exemplaires à une grande partie de ses interlocuteurs institutionnels et scientifiques.

Pour l'année 2003, deux volumes sont en chantier :

- Les travaux des journées d'études organisées par Bénédicte Zimmermann sur « Etat, action publique et sciences sociales » (EHESS, 31 mai et 15 novembre 2002).
- Les actes du colloque sur la formation des élites (6-7 décembre 2002) organisé par Hervé Joly et Werner Zettelmeier.

De manière générale, l'année 2002 a permis de mieux cerner les besoins du CIERA en matière de publications. Afin d'offrir une meilleure visibilité aux activités scientifiques du CIERA, deux solutions sont à l'étude : publier de manière disséminée dans des collections ou revues spécialisées ou faire héberger une collection CIERA auprès d'une seule maison d'édition.

## **VI- INFORMATION ET COMMUNICATION**

La politique de communication du CIERA a été motivée durant l'année 2002 par un triple souci : faire connaître l'existence du CIERA à un public varié (étudiants, chercheurs, institutionnels français et allemands), assurer la meilleure diffusion possible de l'information sur les activités du CIERA, améliorer l'accès à l'information sur les études allemandes en France et en Europe, l'objectif commun étant de rassembler les acteurs de la recherche sur l'Allemagne autour d'un pôle commun.

L'année 2002 a permis de construire les bases d'une politique de communication externe et d'aboutir aux réalisations suivantes :

- Constitution d'un fichier. Il comporte aujourd'hui plus de 1000 contacts. Il est complété par un fichier de diffusion électronique comportant, outre les interlocuteurs directs du GIP, des acteurs universitaires et des jeunes chercheurs susceptibles d'être intéressés par les activités du CIERA. Toutefois, on fait face dès maintenant à un obstacle majeur : la mise à jour du fichier requiert une attention constante. Il serait souhaitable d'envisager une mutualisation des fichiers, entre les membres du CIERA dans un premier temps, et éventuellement en collaboration avec d'autres institutions visant un public similaire.
- Création d'un site web ([www.ciera.fr](http://www.ciera.fr)). Il présente d'une part le CIERA et ses activités et propose d'autre part une rubrique de liens utiles présentant diverses institutions universitaires, organismes, associations dont les missions se recoupent partiellement avec celles du CIERA. Le site est actualisé deux fois par mois. On peut constater que plusieurs sites d'établissements non membres du GIP ont établi un lien avec le site du CIERA.
- Edition et diffusion d'une brochure de présentation du CIERA et de ses activités (62 pages) auprès de plus 1500 personnes. Cette brochure est actualisée et rééditée chaque année.

Par ailleurs, le CIERA a participé au Forum franco-allemand de Mayence, organisé par l'Université Franco-Allemande du 24 au 26 octobre 2002, en y tenant un stand d'information. Ce forum a pour but de réunir une fois par an universités, étudiants et entreprises de France et d'Allemagne, afin de mieux diffuser les offres de formations proposées dans les deux pays.

## **VII- ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE**

### **A- Constitution des instances du GIP**

L'année 2002 a vu la mise en place progressive des instances statutaires du CIERA. Après désignation, par les autorités de tutelle, des deux représentants du gouvernement, le conseil d'administration du CIERA a pu se réunir en séance constitutive le 4 avril 2002. Il a procédé à l'élection, en son sein, d'un président et à la nomination du directeur du GIP. Il a également désigné les membres du conseil scientifique. Jusqu'à cette date, le CIERA n'avait pas encore d'existence juridique. Aussi l'EHESS, établissement qui a coordonné le projet depuis l'appel d'offre conjoint du Ministère de l'Éducation nationale et du DAAD,

s'est-elle substituée, pendant la phase de démarrage, au groupement en cours de constitution, avec l'accord de l'ensemble des partenaires membres du projet. C'est donc grâce à l'appui logistique de l'EHESS que les premières activités du CIERA ont pu être mises en œuvre dès le mois d'octobre 2001, conformément à la fois au programme établi et au texte de la convention qui lie, depuis novembre 2000, les établissements membres au DAAD.

### **B- Mise en place du bureau et d'une équipe administrative**

La cellule de direction provisoire composée d'Hervé Joly, de Michael Werner et de Bénédicte Zimmermann a pu s'appuyer, à partir de janvier 2002, sur Nathalie Faure, recrutée comme secrétaire générale. Après les nominations, en avril 2002, de Michael Werner comme directeur, d'Hervé Joly et de Bénédicte Zimmermann comme directeurs adjoints, cette cellule s'est constituée en bureau du CIERA.

Une équipe de gestion administrative s'est progressivement renforcée autour d'un ingénieur d'études CNRS en poste à l'UMR 8131 EHESS/CNRS, Jean-Jacques Boislaroussie, et d'une assistante, Claire Le Blanc, recrutée de manière contractuelle, dans un premier temps par l'EHESS, puis par le GIP. La convention constitutive ne prévoyant pas la possibilité de recrutement propre, il a fallu y intégrer un avenant approuvé formellement par les ministères de tutelles au début du mois de septembre 2002.

Une équipe de gestion comptable s'est constituée autour de l'agent comptable, Jean-Pierre Guettet, nommé le 29 avril 2002 et de Sophie Vigneron, agent titulaire à l'EHESS, recrutée provisoirement en tant que vacataire au GIP pour effectuer des heures complémentaires à raison de 8h/semaine afin d'assurer la transition avec la gestion budgétaire prise en charge par l'EHESS jusqu'à la constitution juridique du GIP. Toutefois, le recrutement d'une secrétaire comptable devra être envisagé en avril 2003 afin que Sophie Vigneron soit remplacée.

### **C- Adoption d'un règlement intérieur**

Comme prévu dans la convention constitutive, un règlement intérieur a été proposé puis adopté lors du conseil d'administration du CIERA le 14 octobre 2002. Ce règlement précise la nature et la mission des organes du CIERA en formalisant, entre autres, le rôle du bureau et du comité de pilotage, constitué des représentants des établissements membres. Il définit le rôle des établissements membres, l'articulation entre le pôle parisien et le pôle rhône-alpin du CIERA, les conditions d'adhésion au GIP et d'exclusion de ce dernier. Il précise par ailleurs les modalités d'inscription au CIERA et d'obtention du certificat du CIERA. Il fixe enfin les modalités d'attribution d'aides du CIERA (aides à la mobilité, soutien à l'organisation de manifestations scientifiques).

### **D- Mise en place de l'équipement**

Un important effort d'équipement a été réalisé durant l'année 2002. Il avait déjà été initié durant le dernier trimestre de l'année 2001 grâce à une subvention anticipée du DAAD. L'achat de six postes informatiques et de mobilier avait pu ainsi être mis en œuvre.

A partir de janvier 2002, le câblage des locaux occupés par le CIERA dans l'appartement du 7, rue Huysmans a été réalisé après que le meilleur prestataire de service a pu être

identifié. Cette installation était la condition nécessaire à la mise en place d'une connexion haut-débit via l'ADSL en mars 2002. Durant les trois premiers mois de l'année 2002, le CIERA a fonctionné grâce à une seule connexion internet par l'intermédiaire d'un modem installé sur un poste.

Des investissements importants en logiciels ont été réalisés : achat d'un logiciel de gestion budgétaire et comptable (WinM9) et d'un logiciel de gestion des paies (Quatuor98), achat de deux logiciels Microsoft Office Pro comportant le logiciel Access (gestion de base de données), création du site web.

L'équipement a été complété par l'achat d'un PC dédié à la comptabilité et de deux ordinateurs portables, de deux fax (l'un pour le site de la rue Huysmans, l'autre pour le site lyonnais) d'un PC et d'une imprimante pour le site lyonnais du CIERA.

Enfin, le contrat de location des locaux occupés par CIERA a été repris par le GIP à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2002 après avoir reçu l'accord du service des domaines. Le bail avait été contracté par la MSH en novembre 2001 avant que le GIP n'ait d'existence juridique. Le CIERA a cependant régulièrement remboursé le montant du loyer à la MSH, par l'intermédiaire de la gestion assurée par l'EHESS. Les conditions de l'installation du CIERA dans les locaux de l'Université Paris IV mis à disposition rue Serpente ont été précisées ; le déménagement devrait avoir lieu en 2004.

## **VIII– BILAN BUDGETAIRE ET FINANCIER**

### **A– Eléments d'analyse**

Il convient de rappeler ici que l'activité budgétaire et financière du GIP n'a pu débuter qu'à partir d'avril 2002, après la nomination du directeur, le vote du budget et la nomination de l'agent comptable. L'acquisition et la mise en place du logiciel budgétaire et comptable n'ont rendu possible les premières opérations financières qu'en mai 2002. L'encaissement des recettes s'est étalée entre le mois de mai et le mois de décembre 2002. Cet étalement du calendrier a rendu la gestion budgétaire du GIP particulièrement complexe.

Afin de pouvoir fonctionner dès le début de l'année 2002 et de ne pas retarder la mise en route du programme d'activités, il a été décidé d'utiliser le reliquat de la subvention accordée par le MEN en 2001 dès les premiers mois de l'année 2002 en en confiant la gestion comptable à l'EHESS sur un compte dédié exclusivement au GIP. Ce compte apparaît dans les documents financiers de l'EHESS sous l'appellation « centre Lorelei », ce qui permet de le distinguer clairement des autres centres de l'EHESS.

Pour avoir une vue d'ensemble des opérations budgétaires et financières du CIERA, il est donc nécessaire de prendre en considération également les dépenses effectuées sur ce compte.

Ces éléments d'information sont complétés par une analyse exhaustive de l'agent comptable présentée dans son rapport financier et son compte financier (balance, compte de résultat et bilan de l'exercice 2002).



## B- Répartition des grands postes de dépenses

### 1. Compte du centre Lorelei (janvier-avril 2002)

Personnel	10767,28 €
Fonctionnement	21649,79 €
Total	32417,07 €

Les frais de personnel correspondent au salaire et charges afférentes de l'assistante du GIP recrutée sur contrat de vacation par l'EHESS à partir de février 2002. Les dépenses de fonctionnement couvrent des frais de missions, frais de téléphone, d'électricité et de location des locaux dont le CIERA ne pouvait retarder le paiement.

### 2. Budget du GIP (mai-décembre 2002)

Poste de dépenses	Dépenses prévues	Montant dépensé	Taux d'utilisation
personnel	65297,37	27585,07	42,24%
colloques	35973,74	24695,93	68,64%
fonctionnement administratif et pédagogique	112604,23	62342,82	55,36%
aides et subventions	141216,77	104260	73,82%
équipement	44430,72	41678,27	93,80%
<b>Total</b>	<b>399522,83</b>	<b>260562,09</b>	<b>65,21%</b>

Le montant total des dépenses réalisées entre janvier et décembre 2002 dans le cadre des activités du CIERA s'élève donc à 292979.16 euros.

## C- Résultat du compte financier

Le rapport de l'agent comptable montre un apport au fond de roulement de 92089 euros. Cet apport devrait permettre de proposer une décision modificative du budget primitif 2003 qui autoriserait un accroissement des dépenses. Lors de la préparation du budget 2003, nous ne disposons pas en effet du recul nécessaire pour mesurer le coût de certaines dépenses, notamment en ce qui concerne les dépenses de personnel. Il pourrait en outre être utilisé pour lancer dès 2003 une opération en matière de politique documentaire.

## **ANNEXES**

## ETABLISSEMENTS MEMBRES, 2002

---

- Centre d'Information et de Recherches sur l'Allemagne Contemporaine ;
- Centre National de la Recherche Scientifique ;
- Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales ;
- Ecole Normale Supérieure de lettres et sciences humaines (Lyon) ;
- Fondation Maison des Sciences de l'Homme ;
- Institut d'Etudes Politiques de Grenoble ;
- Université de Cergy-Pontoise, UFR de langues ;
- Université Lumière Lyon II ;
- Université Paris-Sorbonne Paris-IV.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

### Liste des membres

Président : René LASSERRE

Avec voix délibérative :

Monsieur Sylvain AUROUX, Directeur de l'ENS Lyon Lettres & Sciences Humaines ;

Monsieur Maurice AYMARD, Administrateur de la Fondation MSH ;

Madame Geneviève BERGER, Directrice générale du CNRS ;

Monsieur Alfred GROSSER, Président du CIRAC ;

Monsieur René LASSERRE, Président de l'Université Cergy-Pontoise ;

Monsieur Georges MOLINIÉ, Président de l'Université Paris IV ;

Monsieur Pierre BRECHON, Directeur de l'IEP Grenoble ;

Monsieur Gilbert PUECH, Président de l'Université Lyon II ;

Monsieur Jacques REVEL, Président de l'EHESS.

Avec voix consultative :

Monsieur Daniel VITRY, Délégué aux relations internationales et à la coopération, MJENR, commissaire du gouvernement du GIP ;

Monsieur Paul THÉVENIN, Receveur général des Finances, contrôleur d'Etat du GIP ;

Un représentant du M.E.N ;

Un représentant du DAAD.

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

---

### Liste des membres

- M. Frank Baasner, Directeur de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg ;
- M. Gabriel Colletis, Professeur à l'Université de Toulouse-I ;
- Mme Catherine Colliot-Thélène, Directrice du Centre-Marc-Bloch, Berlin ;
- M. Yves Duroux, Professeur à l'ENS de Cachan ;
- M. Etienne François, Professeur à l'Université technique de Berlin ;
- M. Vincent Hofmann-Martinot, Professeur à l'IEP de Bordeaux ;
- Mme Marie-Claire Hock-Demarle, Professeur à l'Université Paris-VII Denis-Diderot ;
- Mme Beate Kraus, Professeur à l'Université Technique de Darmstadt ;
- Mme Catherine Labrusse-Riou, Professeur à l'Université Paris I-Sorbonne ;
- M. Joachim Nettelbeck, Secrétaire scientifique de l'Institut d'études avancées (Wissenschaftskolleg), Berlin ;
- M. Hannes Siegrist, Professeur à l'Université de Leipzig.

## COMITE DE PILOTAGE

---

### Liste des membres

M. Hinnerk Bruhns, MSH ;  
M. Guillaume Garner, ENS-LSH ;  
M. René Lasserre, Université de Cergy-Pontoise ;  
Mme Brigitte Lestrade, Université de Cergy-Pontoise ;  
M. Jacques Poumet, Université Lyon II ;  
M. Gérard Raulet, ENS-LSH ;  
Mme Catherine Robert, Université Paris IV ;  
Mme Anne-Marie Saint-Gille, Université Lyon II ;  
Mme Sabine Saurügger, IEP de Grenoble ;  
M. Jean-Marie Valentin, Université Paris IV ;  
M. Werner Zettelmeier, CIRAC.

#### Bureau du CIERA :

Mme Nathalie Faure  
M. Hervé Joly  
M. Michael Werner  
Mme Bénédicte Zimmermann